

La population cible du milieu ouvert peut donc être résumé en ces termes: ce sont des adultes

- inadaptés socialement / psychologiquement et handicapés mentaux partiel
- issus de familles à problèmes sans cadre éducatif ou sans propositions d'autonomie réelles
- issues d'institutions hyper-structurées

et de ces faits dépourvus de motivation et/ou d'expériences de structuration et de prise en charge de leur vie.

Il arrive parfois que des jeunes se présentent spontanément chez nous avec une demande d'hébergement ou d'emploi, adressés ou orientés par les réseaux institutionnels ou sociaux d'où ils sortent généralement.

Le SAEMO fait tout son possible pour obliger le jeune à travailler dans la mesure de ses capacités, de ses acquisitions et de ses connaissances. Les postes de travail qu'il occupe sont du domaine de la manutention, ouvrier sans qualification spéciale, l'hôtellerie etc ...

Les emplois sont trouvés soit par eux-mêmes, par le SAEMO, l'Administration de l'Emploi, l'Office du Travailleur Handicapé (OTH) ou par des services d'aide de mise au travail (Polygone, Action sociale pour jeunes, Jongenheem-GAMO ...).

### Lieux d'hébergement et fonctionnement

Notre champ de travail nous implique à deux niveaux:

- a) notre immeuble au 34, rue Michel Welter avec 7 jeunes locataires
- b) appartements, maisons, studios ou pensions de famille occupés par des jeunes ou des couples mariés avec ou sans enfants.

#### a) Immeuble au 34, rue Michel Welter, PRE - INSERTION - AUTONOMIE

L'hébergement est devenu notre souci majeur, et l'impossibilité de loger des jeunes risque de nous les éloigner définitivement et de les perdre socialement.

La CARITAS a bien voulu nous céder une maison à appartements sise rue Michel Welter à Luxembourg en juin 1985. Nous avons effectué des travaux de rénovation dans cette maison (peinture, chauffage, sanitaire ...) avec des entreprises mais aussi avec les jeunes du SAEMO afin qu'ils respectent et se sentent intégrés dans leur habitat.

L'immeuble en question se trouve dans une rue calme et mi-piétonne. La maison n'en est pas moins très proche (100-200 m) du quartier de la Gare, très animé avec ses centres commerciaux, ses restaurants toutes catégories, sa clinique, ses services sociaux tout en offrant un "point de chute" et un certain retrait protecteur aux jeunes.

Notre optique de répartition de l'ensemble des pièces de la maison est celle de constituer des "unités de vie" plus ou moins autonomes. Trois chambres à coucher + une cuisine + salle de bains et WC font un tout au niveau de chaque étage afin d'éviter une promiscuité inutile et afin d'insister sur le caractère appartement et responsabilité propre.

Tout cela par opposition aux concepts de "foyers communautaires" ou "service" et "partages communs".

Ces dernières caractéristiques ne profitent plus à des adultes, fussent-ils handicapés. Au contraire, l'insistance (raisonnable) sur la responsabilité pour ses propres meubles et sur la nécessité d'un espace plus intime favorise l'individualisation et la perception des droits et des terrains de l'autre.

Chaque résidant a la clé de sa chambre et de la porte d'entrée. Chaque jeune vit seul dans sa chambre, dans laquelle il aménage et décore suivant ses propres goûts. Le ménage est fait par lui-même (nettoyage chambre, linge, repassage ...). Régulièrement les achats pour l'alimentation sont faits par unité de vie (étage) et une répartition des tâches de la cuisine sont distribuées entre-eux (cuisiner, faire la vaisselle).

Pendant leur temps libres (soirées, week-end, vacances) ils ont la possibilité de:

- rester dans leur chambre: TV, radio, vidéo, discussion entre-eux, recevoir des amis (horaires à respecter);